Journal municipal
d'information
Juillet/Août 2015
n° 205

LE MANDRÉEN

TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

FÊTE DE LA SAINT PIERRE

Edito

20 ans, c'est un bel anniversaire.

Le 18 juin 1995 après une campagne âpre et difficile, les Mandréens ont choisi de nous confier la gestion de la commune.

A cette époque, certains d'entre nous avaient déjà une expérience de la gestion communale mais je crois surtout que c'est notre dynamisme, notre présence sur le terrain depuis des années, qui avaient convaincu les Mandréens.

Au fil des années et de nos programmes, la compétence reconnue par les habitants et la confiance qu'ils nous ont accordée pendant ces vingt années, nous ont permis d'être réélus au 1er tour à chaque élection. Il est vrai que les différentes équipes de notre liste UPSM ont fait un travail considérable pour le développement de notre commune vers le progrès, le confort, le modernisme, tout en lui conservant son âme, et cela avec une maîtrise parfaite de la gestion de nos deniers publics.

Ce n'est pas sans une certaine émotion que nous fêterons cet anniversaire, en pensant à tous ceux qui ont œuvré pour Saint-Mandrier au service du bien commun et, en particulier, aux conseillers aujourd'hui disparus.

Mais je voudrais ici dire aux Mandréens que si nous nous sommes tous tant investis dans le devenir de notre cité, c'est parce que nous aimons notre commune et que les élus de l'UPSM de 1995 comme ceux de 2015 sont animés de la même foi, du même désir de conduire avec sérénité et responsabilité aux destinées de Saint-Mandrier tout en conservant son image de presqu'île de charme.

Gilles VINCENT
Maire

Le MANDREEN
Journal Municipal d'Information
Disponible sur www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT
Rédaction, création graphique,
mise en page : Service Vie de la Cité
Crédit photos : Patrick LECONTE
Service Vie de la Cité
Imprimerie Joubert - 06517 CARROS

Sommaire

Page 2	EDITO - Agenda
Page 3-4-5	Actualités Municipales
Page 6	Libre Expression
Page 6-7	Jeunesse - Sports - Associations
Page 8	Culture-Associations

Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?
Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

Agenda

Le programme de cet été est disponible dans tous les points d'accueil de la ville (mairie, mairie annexe, Office de Tourisme...). Il sera également distribué dans vos boîtes aux lettres, accompagné du programme détaillé des Nuits Mandréennes (spectacles organisés par les services Culture et Animation de la Ville).

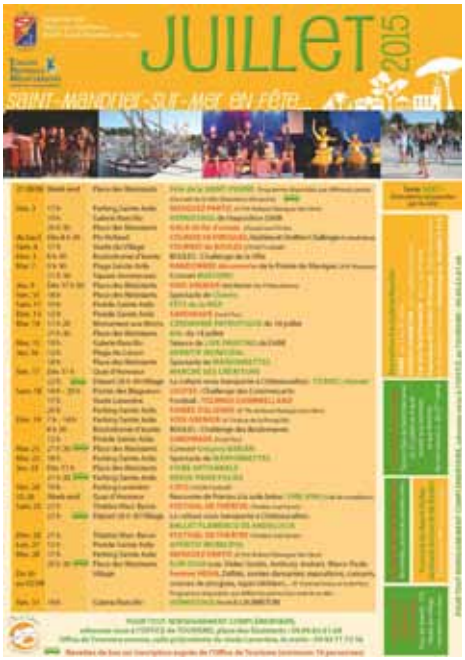

Nos joies, nos peines

NAISSANCE

MASCARO Raphaël 16/05/2015
LE FLÉCHER Flavie 20/05/2015
TAPOTOFARERANI Taumatahiro 31/05/2015
HOUDEMONT Louise..... 09/06/2015
TAUVY Eden 17/06/2015

MARIAGES

Claudine LEVRIER – Edmond MICHALOWICZ..... 06/06/2015
Odile BERTRAND – Arnault GÉRÉ..... 19/06/2015
Oriane De la TAILLE-TRETINVILLE – Antoine PERON 20/06/2015
Florence REY – Aurélien VESPIER 27/06/2015

DECES

DRELON Jean-Pierre ..... 04/05/2015 ..... 60 ans
BINEAU épouse AUBRUN Jacqueline ..... 19/05/2015 ..... 86 ans
SANCHEZ Jean..... 23/05/2015 ..... 63 ans
CERVA Veuve LORIN Rose ..... 30/05/2015 ..... 95 ans
VERHELLE Albert..... 05/06/2015 ..... 92 ans
CADIÈRE Mireille ..... 13/06/2015 ..... 64 ans
ARGENSSE Simone..... 14/06/2015 ..... 76 ans

Permanence communale
Elle est assurée 7j/7, de 18 h à 8 h par un agent de la police municipale au 06.75.56.02.17.
L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

La commune de Saint Mandrier souhaite la bienvenue aux vacanciers qui feront escale sur notre presqu'île de charme et leur souhaite un très bon séjour.

Petit rappel à leur intention :

- Nos plages sont surveillées et nettoyées chaque matin, du 1er juillet au 31 août.
- Le stationnement en zone bleue 5 heures autour du port est en vigueur du 1er mai au 30 septembre. L'affichage du disque de stationnement européen sur le pare-brise du véhicule est obligatoire. Ce disque est disponible (1€) à l'Office de Tourisme.
- Les déchets verts sont ramassés les 1er et 3éme lundi de chaque mois. Ils doivent être déposés au plus tôt, le samedi précédent et au plus tard, le dimanche soir. En cas de non respect de ces dates, afin de limiter le risque incendie ou de pollution visuelle, la police municipale est chargée de faire rentrer les déchets verts à l'intérieur des propriétés par les riverains.
- Les chiens doivent être tenus en laisse et les déjections canines interdites sur la voie publique. Des sacs « caniprope » sont à la disposition des propriétaires de chiens à l'hôtel de ville et à la mairie annexe du Pin Rolland.
- Une tenue vestimentaire correcte est exigée sur les promenades et en ville, le maillot de bain restant réservé aux plages et abords immédiats.
- Toutes les informations, plaquettes, et programmes des animations estivales sont disponibles à l'Office de Tourisme.
  - Village : ouvert du lundi au vendredi : 9 h – 12 h, 14 h – 18 h, samedi : 9 h – 12 h, 15 h – 18 h, dimanche de 10 h à 12 h
  - Pin Rolland : ouvert du lundi au vendredi : 9 h – 12 h 30, et dimanche de 10 h à 12 h 30.

TAXE DE SÉJOUR FORFAITAIRE 2015

La location saisonnière d'un logement entre le 1er juillet et le 31 août est soumise à taxation. Toute location au cours de cette période, quelle que soit sa durée, doit être déclarée en Mairie afin de s'acquitter de la TSF due par le propriétaire.

L'imprimé déclaratif est à retirer aux Services Techniques de la Ville, à l'arrière de la Poste, rue Anatole France ou sur www.service-public.fr.

Alain BALLESTER
1er Adjoint au Maire

VIE PATRIOTIQUE

Mardi 14 juillet 2015 - Fête Nationale

11 h 10 : Rassemblement des participants devant l'Hôtel de Ville
Déplacement vers la place du 11 Novembre
11 h 20 : Cérémonie au monument aux morts
Vin d'honneur offert par la municipalité

Jeudi 27 août 2015 - Commémoration de la Libération de Saint-Mandrier

17 h 00 : Défilé des véhicules militaires d'époque sur le front de mer au Pin Rolland
17 h 30 : Défilé des véhicules autour du port au village, puis exposition statique place des Résistants
18 h 20 : Rassemblement des participants devant l'Hôtel de Ville
Déplacement vers la place du 11 Novembre
18 h 30 : Cérémonie au monument aux morts
Vin d'honneur offert par la municipalité
19 h 30 : Défilé des véhicules autour du port et départ vers La Seyne sur Mer

Mandréennes, Mandréens et amis vacanciers, venez nombreux partager ces moments de recueillement et de convivialité.

Jean KUHLMANN
Conseiller Municipal
délégué aux Associations et Cérémonies Patriotiques
Correspondant Défense

UN ANCIEN COMBATTANT DE NOTRE COMMUNE A L'HONNEUR

Lors de la prise d'armes du 18 juin 2015, l'Amiral LEFEBVRE, ancien Chef d'Etat Major de la Marine, a remis les insignes de la Dignité de Grand Officier de la Légion d'Honneur à notre concitoyen, le lieutenant colonel honoraire des Troupes de Marine Louis PAGES.

Louis PAGES s'engage dans l'Armée de Terre pour la durée de la guerre en janvier 1945.

Après une préparation au Peloton Préparatoire à l'École Spéciale Militaire Inter Armes de Cherchell, il y est admis, promotion Général LECLERC en décembre 1947. Il est alors Sergent-chef.

Promu sous-lieutenant il est affecté au 6ème Régiment de Tirailleurs Sénégalais à Casablanca.

Désigné pour l'Extrême Orient, il débarque à Haiphongle 4 août 1950 et rejoint le 2ème Bataillon Thaï à Hanoï. Il est cité à l'ordre du Corps d'Armée lors des combats de Lao Kay en octobre 1950 et est promu au grade de lieutenant à titre exceptionnel. Il participe à de nombreuses missions près de la frontière chinoise et est cité à l'Ordre du Corps d'Armée pour les combats de Pac Tha, Nam Kheum, Cham Ka puis Na Kouang en octobre 1951. Il obtient une nouvelle citation à l'ordre de l'Armée lors des combats au poste de It Ong en octobre 1952.

Arrivé en fin de séjour en Extrême Orient, il rentre en métropole en février 1953.

Le 11 août 1953 il rejoint le 2ème Bataillon Thaï pour une nouvelle campagne en Extrême Orient.

A la tête de sa compagnie il participe aux combats de Dien Bien Phu, sous le commandement du colonel de Castrie. Pendant cette période il est cité à l'ordre de l'Armée puis du Corps d'Armée. Lors d'une opération sur le point d'appui Huguette 7, le 27 mars 1954, il est blessé par un éclat d'obus de mortier.

Dans la nuit du 1er au 2 mai 1954, sur le point d'appui Dominique 3, après un violent combat, submergé par le nombre, il est capturé par les Viets mais profite de la confusion des combats pour s'évader et rejoindre les troupes amies. Il reprend immédiatement son poste au combat. Il est nommé Chevalier dans l'Ordre National de Légion d'Honneur.

Lors de la chute du camp retranché de Dien Bien Phu, le 8 mai 1954, il est fait prisonnier et interné en camp de rééducation politique Viet Minh jusqu'au 2 septembre 1954.

En juin 1956 il est désigné pour Mers El Kebir. Il est cité à l'Ordre de la Brigade pour son action à Tadjemout en janvier 1957.

Promu capitaine en octobre 1957 il est à nouveau cité à l'Ordre de la Division pour les combats dans la région de Saint-Denis-du-Sig en août 1958.

Il termine sa carrière active au 16e BIMA à Djibouti en mai 1960. Il participe à de nombreuses périodes de réserve jusqu'en 1983.

Il est promu chef de bataillon en octobre 1975 et lieutenant colonel en octobre 1982.

Blessé deux fois au combat, Louis PAGES est titulaire de nombreuses décorations et de 9 citations au titre de l'Indochine et de l'Afrique du Nord.

Monsieur le Maire et l'ensemble de l'équipe municipale lui adressent leurs sincères félicitations pour son élévation à la dignité de Grand Officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

Jean KUHLMANN
Conseiller Municipal
délégué aux Associations et Cérémonies Patriotiques
Correspondant Défense

LES BRÈVES DU CONSEIL

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance le 28 mai 2015.
Toutes les réunions du Conseil, annoncées par voie d'affichage et par voie de presse, sont ouvertes au public ; celui-ci ne peut troubler l'ordre public et le déroulement des débats par ses interventions.

Les principales questions débattues portent sur les points suivants :

- Contrat de service « SP PLUS » avec la Caisse d'Épargne pour le paiement en ligne des manifestations organisées par la commune.
- Conventions d'objectifs avec les associations bénéficiant de subventions de plus de 23.000€ : Leï Moussi, Leï Rissoulet, Les Lucioles, l'USSM Football, l'USSM Rugby, l'Office de Tourisme.
- Convention avec l'association ALADIN pour le ramassage des déchets sur les plages.
- Adhésion de la commune à l'Association Nationale des Élus du Littoral (ANEL).
- Création de 32 postes d'emplois saisonniers.
- Convention de mise à disposition de 2 emplois saisonniers à l'Office de Tourisme.
- Choix des attributaires des marchés d'élaboration du PLU, des travaux d'aménagement du chemin des Roses et des travaux d'aménagement pluviaux sur des voiries communales.
- Subventions exceptionnelles à l'APE et à l'USSM Rugby.
- Demandes de subvention à la Région et au Département pour la Saint Pierre, pour la Fête de la Mer, pour les Estivales Var Matin.
- Demande de subvention au Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.
- Demande de subvention au Département pour les travaux de construction du restaurant scolaire.
- Convention « Voilier Saint Mandrier » avec l'ANSM.
- Convention de mise à disposition de personnel avec le Centre Nautique.
- Création de la Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.
- Fixation de la période de baignade surveillée : 1er juillet au 31 août 2015.
- Adoption des règlements intérieurs pour les études, les TAP, la périscolaire et la cantine.
- Attribution des marchés pour la sonorisation de la salle de cinéma, pour le débroussaillage et entretien forestier des voies et terrains communaux, pour la maîtrise d'œuvre de la réhabilitation d'un logement quai Aristide Briand.

Sur 32 délibérations donnant lieu à vote, 30 ont été votées à l'unanimité et 2 avec 4 abstentions.

Un compte-rendu analytique de chaque séance du Conseil Municipal est affiché sur le tableau devant la Mairie sous huitaine et peut être consulté sur place par l'ensemble des citoyens, ainsi que tout rapport et compte-rendu.

Michel MARIN
Adjoint au Maire

MISE À L'HONNEUR DES BACHELIERS MANDRÉENS

La municipalité avec la commission jeunesse met à l'honneur les nouveaux bacheliers de 2015, le 25 août à 18 h 30, salle Charles Aponte
Vous pouvez vous signaler bachelier au service vie de la cité : 04 94 11 51 76.

Catherine DEFAUX
Adjointe au Maire chargée de la Jeunesse

TRANQUILLITÉ VACANCES

Pensez à faire surveiller votre domicile et passez des vacances sereines !

Si vous souhaitez bénéficier de cette opération pendant vos vacances, il vous suffit de remplir un formulaire au poste de la Police Municipale avant votre départ.
Celle-ci assurera alors, dans le cadre de ses missions habituelles, des passages réguliers à votre domicile et tout événement suspect vous sera signalé.
En complément du service apporté par la Police Municipale, n'oubliez pas de prendre quelques précautions indispensables avant votre départ et si vous ne partez pas, aidez-nous à protéger vos voisins en signalant tout fait anormal.
La solidarité du voisinage reste le meilleur atout pour lutter contre le cambriolage.

Attention !
Si vous êtes témoin d'un cambriolage, ne manifestez pas votre présence et composez immédiatement le 17 / Police secours.

Travaux en cours pour réaliser une protection définitive contre les « non invités surprises » qui ont occupé le stade.
Des travaux identiques seront réalisés sur le parking du stade synthétique, sur le parking Fliche et le parking Saint Asile.
Voilà de nouveau une situation réglée par les collectivités locales, mais qui aurait pu être réglée par la voie législative.
Parce que nous sommes en démocratie, il est anormal que des groupes particuliers faisant partie de la nation puissent revendiquer des droits, sans appliquer des devoirs simples comme respecter le bien d'autrui ou pire le bien public.

Le Maire

NOTRE FORÊT EST PRÉCIEUSE

En cette période estivale, il est important de rappeler aux Mandréens et à nos amis vacanciers que notre forêt est précieuse. Les risques d'incendie sont nombreux et nous devons les éviter.
Il est important de ne pas jeter les mégots de cigarette non éteints. De plus, des sacs d'ordures ou de fast food sont trop souvent jetés sur la route dans les virages.
Soyons responsables et prenons soin de notre charmant village.

Katia ARGENTO
Conseillère municipale.

PLAN CANICULE 2015

L'été approche et avec lui le beau temps et la chaleur.
Mais pour les personnes âgées, ces conditions météorologiques, qui font la joie des estivants, présentent des risques inhérents à leurs santé et fragilité.
Comme chaque année un registre « Plan canicule » sera mis à leur disposition afin de garder durant l'été un contact régulier, soit en visite, soit téléphonique avec les personnes inscrites et qui peut s'intensifier en cas de canicule.
Il est donc vivement conseillé aux personnes de plus de 70 ans et celles particulièrement isolées, de s'inscrire, ou à leur famille ou voisin de les inciter à le faire en sachant que cette inscription ainsi que les renseignements fournis, restent confidentiels. L'inscription peut se faire à l'accueil de la mairie ou en appelant le 04 94 11 51 60.
Bon été à tous.

Mona ROURE
Adjointe au Maire chargée de l'Action Sociale

Une nouvelle vignette 2015 est nécessaire pour les résidents qui ont besoin d'un accès avec leur véhicule aux massifs forestiers en cas de fermeture de la route pour risque d'incendie. Cette vignette est disponible auprès de la Police Municipale.

Rémy BOUVIER
Conseiller Municipal
délégué à la Prévention des risques

LES PLAISANCIERS MANDRÉENS FORTEMENT MOBILISÉS POUR LE NETTOYAGE DE LEUR PORT LE JEUDI 04 JUIN 2015

Chaque année, la participation au nettoyage du port est un des points les plus importants gravé aux calendriers des associations de plaisanciers de la presqu'île, l'Association Nautique de Saint Mandrier (ANSM) et l'Amicale des Plaisanciers Mandréens (APM). Cette action récurrente est organisée par la municipalité, dans le cadre de la Semaine du développement durable, avec les concours de la Marine Nationale, de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var et des associations de plaisanciers.
Une vingtaine de plongeurs de la Marine, en se relayant, ont cumulé 32 heures d'investigation et de nettoyage du port. Ils étaient aidés par une quinzaine de marins venus en soutien, sans compter l'encadrement et les nombreux bénévoles des associations de plaisanciers.

Les objets récupérés ont été : 60 pneus qui sont toujours présents mais selon les plongeurs il y a une légère tendance à la diminution. On ne compte pas les bouteilles vides, les cannes à pêche, 2 vélos, caddies….. Mais le plus inquiétant est cette constante de batteries au plomb rejetées dans la « Grande Bleue », 3 au minimum chaque année ! Sans vouloir faire un cours de biochimie, les substances dégagées par ces batteries sont nocives, entrent dans la chaîne alimentaire via le plancton, donc très néfastes pour la faune et la flore marine. En bout de chaîne on retrouve cette négligence dans nos assiettes et à plus long terme, dans celles de nos petits enfants. C'est une preuve de grande incivilité.
Cette année, la zone d'investigation allait de la plage du Canon à la place des Résistants, plus les deux jetées. Les agents de la municipalité ne sont pas prêts d'oublier les volumes récupérés !
La CCIV avait mis tous ses moyens à disposition pour la logistique et comme chaque année, cela a fait gagner de très nombreuses et précieuses minutes à tous.
Enfin, le nombre de bénévoles très motivés, associés à des professionnels très expérimentés ont permis de nettoyer la moitié du port en une matinée ce qui est une très belle performance.
Après les efforts fournis, la qualité et la quantité du buffet ont été très appréciées. Il avait été préparé par la brigade « des tartineuses » des deux associations ANSM et APM .

Jean-Christophe GILLION,
Photo de Robert HERNANDEZ

Tous nos remerciements à la Mairie, à la Marine Nationale à la CCIV et aux associations participantes.

OPÉRATION RADE PROPRE

Dans le cadre de la semaine du développement durable, le jeudi 4 juin, s'est déroulée l'opération "rade propre" initiée par la Marine Nationale.
Le port de Saint-Mandrier-sur-Mer a bénéficié d'un nettoyage de déchets enfouis dans la vase et les rochers grâce au CIN (35 marins, dont 20 plongeurs de bord et de l'École de plongée), à la participation de la CCIV, de 45 bénévoles Mandréens (dont l'Association Nautique de Saint-Mandrier, l'Association des Plaisanciers Mandréens et l'Association de Protection de l'Environnement). Les agents municipaux ont assuré la logistique d'évacuation.

Améliorer la qualité des eaux du port est un objectif au quotidien. Cette 6ème opération a permis de sortir un total de 6 m³ de déchets sur une demi-journée, dont 60 pneus usagés, 3 batteries, 2 vélos, des chaises de jardin, un conteneur poubelle et un duvet, des déchets mélangés souillés (plastiques, bouteilles de verre, accessoires de pêche et bouts d'amarrage). Ces déchets ont été évacués par les services techniques de la municipalité, les pneus concrétionnés ont été dirigés vers l'école de plongée qui disposait d'une benne spécifique pour l'occasion, mise à disposition par DCNS.

Poursuivre ces actions en faveur de la préservation de la faune et de la flore est indispensable.
Rendez-vous est donné l'année prochaine en espérant que les quantités de déchets collectés seront en nette diminution…

Catherine DEFAUX
Adjointe au Maire chargée de la Jeunesse, de l'Environnement et de la Santé publique

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : l'APE sur tous les fronts !

L'Association pour la Protection de l'Environnement a multiplié les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pendant la semaine du développement durable européenne qui s'est déroulée du 1er au 7 juin : Elle a proposé l'opération « Marchons vers l'École » tous les jours de la semaine pour tous les pédibus du village et du Pin Rolland. Elle a proposé un diaporama sur l'opération « rade propre » et la protection du milieu marin à la classe de CM1 de Mme Couffin à l'école primaire Louis Clément avant d'emmener les élèves visualiser les déchets sortis du port par les plongeurs de la Marine Nationale qui se sont ensuite prêtés au jeu des questions-réponses avec les enfants très curieux et attentifs. Bravo à tous les accompagnateurs bénévoles de « Marchons Vers l'Ecole » et aux enfants de la classe de Mme Couffin qui ont donné un sens à cette nouvelle semaine du développement durable à Saint-Mandrier !

Pascale BARÈS
pour l'APE de Saint Mandrier

CONSEIL DE L'ÉTÉ

L'été est arrivé et avec la chaleur, les larves de moustiques éclosent.
Soyons vigilants et évitons les zones laissées trop humides et mouillées.
SOYONS SECS avec les moustiques !

22 mai : Vernissage exposition d'Anne Franscici et Dani Arnault. **8 juin :** cérémonie Indochine. **6 juin :** médaille de la famille à Mme Rémy, tournoi de basket 3x3.

Pour information : **SECTARISME** : attitude d'un individu ou groupe qualifié de sectaire c'est-à-dire faisant preuve d'intransigeance, d'intolérance et d'étroitesse d'esprit en matière de politique, religion, philosophie... Terme toujours employé de manière péjorative « **le sectaire c'est l'autre** » (cf. «toupictionnaire» dico de politique). Nous laissons les Mandréens se faire leur opinion après lecture des comptes-rendus (votes PMVTE) des conseils municipaux de CE mandat.
Bel été à tous sur notre presqu'ile. Les élus «Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier» : **Catherine Mattia-Quilgars, Bruno Coiffier, Véronique Boonefaes, Raoul Papinio.**

Ne pouvant faire de grand discours étant limité à deux lignes dans le mandréen, vive la démocratie ! je voulais simplement préciser que la mairie s'arroge une appellation «village fleuri» absolument contraire à la réalité, un voyage en Alsace leur ferait du bien.
Jean POUMAROUX - Saint-Mandrier Bleu Marine

Droit de réponse : Les mandréens ont toujours été satisfaits des efforts fournis par nos employés municipaux du service espaces verts pour créer, innover et planter tous nos massifs, et cela malgré un budget serré.
Faire une comparaison avec l'Alsace sans intégrer les conditions climatiques, les budgets communaux, c'est pour le moins manquer de discernement, mais M. POUMAROUX nous a déjà habitués à ces remarques démagogiques. Le Maire

ENCORE LA 1ÈRE PLACE POUR L'ANSM

La remise des prix de la saison 2014/2015 du Challenge Voile de l'Aire Toulonnaise (C.V.A.T), qui regroupe les 8 clubs de la Rade, a eu lieu le vendredi 29 juin au Yacht Club des Sablettes.
L'ANSM avec ses 34 équipages arrive en tête des huit clubs en compétition pour la 4ème année consécutive !!!
Exploit sans précédent dans la vie de notre association.
Félicitations à toutes les personnes qui ont contribué à ce grand record, les assidus, les équipiers ou skippers d'une seule régate, nos amis de l'APM et bien sûr nos « dragsters » de l'ANSM habitués des podiums.
C'est encore une fois une vraie victoire collective et un succès pour nous tous.
A noter :
En catégorie R3-R4 : VILLE DE SAINT MANDRIER et DALOA ont brillé en montant sur les 2 plus hautes marches du podium.
Le reste de la flotte a recueilli de très bons résultats grâce à une bonne régularité.
Un GRAND MERCI à tous les bénévoles qu'ils soient régatiers ou "petites mains" qui dans TOUS les clubs de la Rade rendent possible cette manifestation.

Geneviève FARGIER
Présidente de l' ANSM

L' ÉTÉ SERA CHAUD ?

Une formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques niveau1) a eu lieu le Samedi 30 Mai, salle Bailli de Suffren. Les stagiaires étaient composés de membres du CCFF et d' élèves du collège Louis Clément. Toutes et tous ont effectué les gestes qui peuvent sauver une vie : étouffements, saignements, réanimation cardio-pulmonaire sur adultes ou nourrissons et enfin le passage au défibrillateur.
Les stagiaires recevront leur diplôme de "premier secours".
Cette formation suscitera peut-être des vocations. Encore merci aux participantes et participants qui ont contribué à la réussite de cette journée, sans oublier notre très efficace formateur.

Passons à un sujet beaucoup plus brûlant : le feu. La saison de surveillance a commencé le 15 juin. Les membres du CCFF ont été formés sur plusieurs samedis. Pour certains, ce n' était qu'une piqûre de rappel mais pour d'autres, une nouvelle expérience. Tous les bénévoles que vous verrez tourner de jour ou de nuit feront tout leur possible pour que les Mandréens se sentent en sécurité face à cet ennemi qui peut surgir n'importe quand et n' importe où.
A la dernière assemblée générale départementale, une personnalité a demandé au commandant des pompiers si cet été sera un été à risque ; réponse du Commandant : "je vous dirai ça fin Septembre".
Alors si parfois les "safranés", comme vous nous appelez gentiment, vous font éteindre votre cigarette ou votre barbecue, ne leur en voulez pas, il s' agit de la sécurité de tous les citoyens. Soyez prudents, merci.

Yves LIGORET
Président délégué du CCFF

STAGE DE ZUMBA

l'OMJS organise un petit stage de Zumba du mardi 21 au vendredi 24 juillet au square Marc Baron.

mardi 21 :	20 h 15 à 21 h 15
mercredi 22:	20 h 00 à 21 h 00
jeudi 23:	20 h 15 à 21 h 15
vendredi 24:	20 h 00 à 21 h 00

Ouvert à tous. C'est gratuit pour nos adhérents et petite participation pour les non-adhérents.

Christophe TROIA
06 76 78 20 12
et page Facebook : OMJS83430

LAND ART ET OUISTITIS

Une très agréable sortie avec le groupe des ouistitis de la crèche "Les Lucioles" sur le site de l'Ermitage.
Nous avons découvert diverses sculptures, réalisées par les élèves de l'école des Beaux Arts.
Nous avons pu admirer une énorme toile d'araignée, un paon, un canard et son caneton, un pirate...

Les Ouistitis

ESSOR ÉCONOMIQUE

Nouveaux rayons à la quincaillerie du Port

- Impression photos sur la borne KODAK depuis votre carte mémoire d'appareil photos, depuis votre smartphone, depuis une clé USB , etc...
- Mercerie
- Fournitures de bureau
- Articles de pêche
- Appats vivants de mai à septembre

Et bien-sûr, tous les rayons habituels : droguerie, articles de ménage, électroménager, électricité, plomberie, articles de plage...

Stromboli Roy Tina 83
Prévention, protection, sécurité incendie.
Avec plus de 18 années d'expérience dans un champ d'application qui couvre les domaines suivants : particuliers, professionnels, copropriétés et collectivité, Stromboli Roy Tina 83 vous propose du matériel incendie et de formation de sécurité incendie et des prestations de services et surveillance incendie.
32 rés. Le Cabes - Av. de la Mer
Pin Rolland Plage
Tél : 06 84 74 43 98 - 06 43 69 65 69

STROMBOLI ROY TINA 83

LE COLLÈGE LOUIS CLÉMENT SOLIDAIRE !

Le 21 mai 2015, les élèves du collège Louis Clément ont brillamment couru pour l'association «Action contre la faim», chaque kilomètre parcouru donnant lieu au don d'un «parrain».
Une journée de solidarité réussie où les élèves et tout le personnel de l'établissement se sont donnés à fond !"

Florence CHAFFANEL
Collège Louis Clément

LES 3ÈMES AU FARON : ENTRE MÉMOIRE ET LECTURE DE CARTES TOPOGRAPHIQUES

Mardi 2 juin a eu lieu la sortie des élèves de 3ème du collège Louis Clément au Mont Faron, organisée par Mme Gstalter et accompagnée de Mmes Le Duff, Carrié, Capolino et Pinto et MM. Souchy et Garcia.
Après une découverte dans Toulon des bâtiments reconstruits après la guerre, les élèves se sont dirigés vers le téléphérique.
Pour beaucoup, c'était une première ! Tous ont été étonnés par la beauté de la vue depuis le Mont Faron.
Ils ont poursuivi par une visite commentée du Mémorial et ont chanté une chanson de Jean Ferrat. Après un pique-nique convivial, une course d'orientation a été lancée autour de la lecture de carte topographique.
Une journée réussie et appréciée par tous !

Mme GSTALTER
Collège Louis Clément

BEAU PALMARÈS POUR L'ÉCOLE DE DANSE DE SAINT MANDRIER !

Leur premier prix obtenu à l'unanimité lors du Concours Régional de la Confédération Nationale de danse au mois de mars en catégorie Jazz, groupe préparatoire, les avait qualifiés pour participer au Concours National de Montpellier, le mercredi 13 mai, qui réunissait les meilleures écoles de danse de toutes les régions de France.
La trentaine de groupes qui comparaissait dans leur catégorie, n'a pas impressionné nos jeunes élèves qui ont récidivé en remportant un premier prix national.
Nos petites championnes sont revenues avec un bien joli sourire et une grande motivation pour continuer à s'investir dans leur passion ; la relève est assurée !
Une belle performance également pour

nos élèves du cours de Hip Hop qui participaient pour la première fois à un battle. Organisé par les Diamants du Sud au mois

d'avril dernier, lors de la confrontation entre écoles de danse, Lana Léandri a obtenu un second prix en individuel quant à Maxence Morio son équipe s'est classée en quatrième position et celle de Cassandra Largaud et Lily Rose Detret en sixième position.
Nous sommes très fiers de l'ensemble de nos élèves et de leurs professeurs, Alexandra Clément pour le Classique, Elodie Loubière pour le Jazz et Thomas Saurin pour le Hip Hop.
Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidées ainsi que les parents pour leur patience et leur investissement.
Nous vous donnons rendez-vous pour la reprise des cours le mardi 1er septembre !!!

Yannick DEIAS
06.15.87.24.15

FESTIVAL DE THÉÂTRE LES 25 ET 26 JUILLET
au Théâtre Marc Baron par le Théâtre Sud Varois

Tarif pour une soirée : 10€ - Tarif pour deux soirées : 15 €
Renseignements et réservations 06 72 15 39 19 - Salle climatisée

Le 25 à 20 h : "Y a-t-il un pilote dans la salle ?" de Jean Pierre Martinez
Lorsque la rédactrice en chef d'un magazine à sensation rencontre un thanatopracteur détenant un scoop elle peut espérer un tirage. Mais les choses se corsent lorsque cette rencontre a lieu dans un avion Paris-Tokyo

Le 25 à 21 h 30 : "Comédie sur un quai de gare" de Samuel Benchétrit
Deux hommes et une femme attendent un train. Qui sont-ils ? La situation est cocasse, les dialogues succulents. Comédie écrite pour Marie et JL Trintignant

Le 26 à 21 h : "Un stylo dans la tête" de Jean Dell
Victor Aubrac est auteur de théâtre. Ce soir il réunit ses amis pour leur annoncer qu'il s'est inspiré d'eux pour écrire une comédie hilarante . Mais là... tout ne va pas se passer comme prévu...

ATELIERS PORTES OUVERTES

Dans les coulisses de l'art
Les mercredis 8 et 22 Juillet 2015 à 19 h

Jean-Pierre Le Hunsec :
16, Avenue de Provence
Tel : 04 89 79 29 00

VolSy : 7, bd de Bretagne
Tel : 04 94 15 13 07